

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église. — II Service anniversaire. — III Société d'une messe. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Le Congrès sacerdotal à Montréal (1er article). — VI Courtes réponses à diverses consultations.

AU PRONE

Le dimanche, 16 février

On annonce:

Le mois de saint Joseph pour le 17, si l'on veut le terminer le 18 mars.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 16 février

Office du 11e dimanche, du Carême, **semi-double** (privilegié contre tout office de 2e cl.); 2e or. **A cunctis**, 3e **Omnipotens**; préface du Carême. — Vêpres du dim. et suffrage. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 17 février. — Saint-Sulpice.
Mercredi, 19 " — Sainte-Scholastique.
Vendredi, 21 " — Saint-Edouard, à Montréal.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de M. l'abbé J.-E. Limoges, aura lieu à Saint-Constant, le 18 du courant, à 8.30 heures, aussitôt après l'arrivée du train. On pourra retourner à Montréal, soit par le train du Pacifique Canadien à 11.30 heures, soit par le train du Grand-Tronc à 4.00 heures.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Charles Descaries, curé de Saint-Jacques-le-Mineur ;

M. l'abbé Armand Paiement, curé de Sainte-Adèle ;

M. l'abbé Eugène Gohier, desservant de la desserte de Saint-Amable ;

M. l'abbé H. Lecourt, vicaire à Saint-Jean-de-la-Croix ;

M. l'abbé Avila Lepage, vicaire à Varennes ;

M. l'abbé Alfred Rochon, vicaire au Sacré-Coeur.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 3 février 1913.

M. l'abbé Chs-S. Richard, ancien curé de Sainte-Sophie-de-Mégantic, décédé le 29 janvier 1913, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.

LE CONGRES SACERDOTAL

DE MONTREAL

PREMIER ARTICLE

NOUS avons eu à Montréal notre premier congrès sacerdotal, les 29 et 30 janvier 1913. Durant donc deux avant-midi et deux après-midi, pas loin de trois cent prêtres, du clergé séculier et du clergé régulier, dans la vaste salle des exercices du grand séminaire de la Montagne, sous la présidence effective de Mgr l'archevêque lui-même, ont écouté la lecture de travaux importants sur l'apostolat eucharistique et sur les oeuvres sociales, puis ont soulevé des débats et échangé leurs vues sur les moyens pratiques à suivre dans l'exercice de cet apostolat et la gouverne de ces oeuvres. Nombreux sont ceux qui ont parlé, jeunes et vieux, ceux-ci plus au point souvent et plus précis, ceux-là plus diserts et parfois peut-être plus audacieux, mais tous évidemment sincères, vivants, animés, cherchant le mieux, désirant l'oeuvre de bien. " J'ai assisté aux *Semaines Sociales* de France, à quelques-unes du moins — nous racontait un prêtre étranger au diocèse et qui rentre presque d'un voyage en Europe — et, par comparaison, je puis dire que ce Congrès est très bien, qu'il est vivant, qu'il sera utile et fécond. " " Ce sont deux jours bien remplis — disait de son côté, au sortir de la séance de clôture, un chanoine-curé des plus actifs et des plus zélés — on a remué là des idées, échangé des vues, ébauché des projets... tout cela portera des fruits heureux. " Et c'est vrai, profondément vrai.

Tous nos confrères de Montréal n'ont pu venir sans doute, et nous avons regretté l'absence de quelques-uns de ceux sur

lesquels nous étions peut-être le plus en droit de compter. Nous savons parfaitement que ces absences n'étaient pas pour la plupart des abstentions. Beaucoup étaient avec nous " de pensée et de coeur ", comme disait Mgr l'archevêque en parlant de Mgr Gauthier, qu'une malheureuse indisposition retenait à l'Hôtel-Dieu.

Les rapporteurs, MM. les curés Payette, Jasmin, De la Durantaye, Perrier, M. le supérieur Lecoq et son collègue de Saint-Sulpice, M. l'abbé Richard, Le Père Hudon, des Jésuites, et enfin le zélé fondateur des *Caisnes Populaires*, M. Desjardins, de Lévis, ont droit à la très vive gratitude du clergé de Montréal. Ce sont des travaux bien faits, sérieux et pratiques presque toujours que nous avons entendus. On nous permettra de souligner d'un mot l'affectueuse vénération avec laquelle tous les prêtres présents au Congrès ont accueilli la parole, si belle et pieuse toujours, de celui auquel un si grand nombre doivent les meilleures émotions de leur jeunesse cléricale, M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice.

Mgr l'archevêque a présidé toutes les séances et pris part à tous les échanges de vues. Cela pouvait paraître un peu gênant, mais c'était une sécurité; tout le monde sait que la direction de Rome, rappelée par Pie X au sujet des *Semaines Sociales*, croyons-nous, veut que les assemblées du clergé restent toujours en communion avec l'autorité diocésaine. D'ailleurs, en fait, il nous a semblé que nos vénérés confrères étaient à l'aise pour exposer leurs doutes et signaler leurs difficultés pratiques. Il s'est dit au congrès bien des choses utiles, qui ne se seraient pas dites sans lui. Eh! mon Dieu, qu'il s'en soit dit d'autres moins au point, il est possible. Mais les prières même superflues étaient entendues, parce qu'elles étaient toujours sincères et souvent touchantes.

Nous n'avons rien réglé, sans doute. Nous n'étions pas une

assemblée délibérante et législative. Le Christ-Jésus, il y a longtemps que saint Paul l'a dit, *posuit episcopos regere ecclesiam Dei*. Mais si nous n'avons rien réglé, nous avons peut-être aidé aux futurs règlements et nous avons surtout appris comment il faut faire pour bien suivre ceux qui nous sont tracés. Or, dans un *Congrès Sacerdotal*, comme dans une *Semaine Sociale*, c'est cela qui importe.

Qu'on nous permette enfin de signaler la présence, à notre Congrès de Montréal, de Mgr Lapointe, vicaire-général de Chicoutimi, de M. l'abbé D'Amours, de l'*Action Sociale*, de Québec, de M. l'abbé Cloutier, directeur des *Oeuvres Sociales*, des Trois-Rivières, de Mgr Dugas, de Cohoes, et de M. le curé Triganne, de Southbridge.

Les MM. de Saint-Sulpice, ainsi qu'ils en ont l'habitude depuis le temps de Maisonneuve, ont royalement reçu leurs hôtes. Comme expliquait Monseigneur, eux qui regrettent un peu de se mettre en vacances pour quelques jours en janvier — ce qui est nouveau à Saint-Sulpice — se sont donné l'illusion d'avoir encore leurs élèves pour ces deux jours du Congrès. Tous les congressistes leur en sont restés profondément reconnaissants.

• • •

Le premier travail lu au congrès traitait " de l'apostolat de la communion fréquente et quotidienne chez les adultes ". Le rapporteur, M. l'abbé Payette, curé de Longueuil, rend hommage au zèle des évêques et archevêques de Montréal pour la pratique de la sainte communion. Il rappelle qu'il faut au prêtre du saint ministère, pour porter les fidèles vers l'Eucharistie, une profonde conviction que ses effets sont admirables, un grand zèle dans l'emploi des moyens qui y conduisent et

une courageuse persévérance à écarter les obstacles qui en éloignent. Cette conviction s'obtient par l'étude et la méditation des paroles de Notre-Seigneur, des textes des conciles et des papes, en particulier du décret " libérateur " de Pie X; ce zèle s'exerce par l'invitation à la messe et à la communion quotidiennes, par la considération que l'Eucharistie est le remède à tous les maux dont souffre moralement l'humanité, par l'utilisation en ce sens des retraites et triduums dont nous avons l'heureuse habitude comme aussi des confréries et associations pieuses, par le conseil des *retraites fermées* dont il faut bénir l'institution, par la direction des âmes vers la communion plus fréquente; cette persévérance enfin à écarter les obstacles, le prêtre vraiment dévoué s'y maintiendra en accommodant le plus possible les fidèles qui veulent communier, en facilitant les confessions par l'explication du décret qui permet, pour les indulgences, de communier sans se confesser pourvu qu'on n'en soit pas indigne positivement, en repartissant bien les confessions au cours de la semaine, en facilitant à l'autorité la création des nouvelles paroisses. M. le curé de Longueuil ne veut pas finir son travail sans nous parler des progrès, si consolants, qu'a faits chez nous la pratique bénie de la communion fréquente depuis les décrets de Pie X et le Congrès de Montréal. Il résume une fort intéressante compilation de statistiques en notant que, dans le diocèse de Montréal, pour une année, 310,781 communiants, dans 62 paroisses de ville, ont fait 7,070,382 communions; 97,300 communiants, dans 92 paroisses de campagne, ont fait 2,736,892 communions; 9,973 communiants, dans les communautés, ont fait 2,677,928 communions. En d'autres termes — quels chiffres éloquents et consolants! — 418,050 communiants ont fait, pour une année, 12,485,202 communions, soit une moyenne de $29\frac{1}{3}$ pour 100. Les 765 prêtres du ministère auraient donc donné chacun

16,320 hosties consacrées ? Loué en soit Jésus, à jamais, au Sacrement de l'autel !

Monseigneur, en félicitant M. le curé de Longueuil, rappelle qu'il n'est pas inutile de stimuler les adultes à la sainte communion en leur montrant souvent la haute et incomparable valeur de sa pratique fréquente; les hommes, dit-il, ne s'estiment jamais assez riches des biens de ce monde, si on les invitait chaque jour à venir recevoir une pièce d'or, combien manqueraient le rendez-vous, et pourtant qu'est-ce que l'or de la terre à côté des biens infinis? — Le Père Lault, des Pères du Saint-Sacrement, parle de la Ligue d'assistance à la sainte messe, qui est une organisation excellente. — M. le curé Charrier, de Saint-Jacques, souligne la grande difficulté qu'on éprouve à amener les hommes à la messe et à la communion fréquente. Il voit dans les " congrégations " le vrai moyen d'y réussir. Il parle aussi de l'influence chrétienne de la femme. Il souhaite que les parents conduisent eux-mêmes leurs petits enfants à la table sainte.—M. l'abbé Alarie, aumônier du Bon-Pasteur, insiste avec beaucoup d'à-propos sur la nécessité de faire, dans chaque foyer, de l'éducation chrétienne la base de l'éducation eucharistique. Et pour cela, ajoute-t-il, il convient que le pasteur connaisse bien son troupeau, que le troupeau par conséquent ne soit pas trop considérable, et en termes respectueux, il rêve de voir les paroisses se diviser encore et beaucoup... Son rêve, il le constate aux applaudissements qui l'accueillent, est très populaire. — Monseigneur sourit et assure que l'autorité veille; mais, dans la réalité, il y a bien des exigences à considérer. — M. le curé Baillargé, de Verchères, estime, puisqu'il s'agit d'instruire le peuple et de le former à l'esprit chrétien, que l'histoire sainte n'est pas assez connue. — M. l'abbé Beaudin, qui est un jeune, se demande si les convictions chez les jeunes sont assez profondes? Des éco-

liers, par exemple, qui communient souvent au collège, une fois dans le monde s'éloignent... Même dans le court espace des vacances, on ne les voit plus à la sainte table? Qu'est-ce à dire? — Il faut bien faire la part des circonstances, remarque Monseigneur. Ces écoliers peuvent être très sincères; mais en vacances, et plus tard dans la vie, l'entraînement du règlement et la voix de la cloche ne sont plus là. Sans doute, il faut travailler toujours à rendre plus solides les convictions des enfants... et des hommes. Mais, il ne faut pas oublier que le combat de la vie chrétienne est à recommencer sans cesse. Le bon Père Amé, des Franciscains, constate qu'on parle de *ligues*, de *congrégations*, et c'est très bien; mais il y a le *tiers-ordre*, l'admirable *tiers-ordre* de saint François...? Tout le monde applaudit. — Un saint ne fait jamais tort à un autre saint, mais il est aisé de voir que chacun, avec raison d'ailleurs, tient pour le sien.—M. le curé Forbes, de Saint-Jean-Baptiste, raconte ce qu'est, pour stimuler les jeunes en vacances, l'organisation de la ligue des volontaires de la communion hebdomadaire. — Encore un excellent moyen. — M. l'abbé Latour, un vicaire déjà ancien, relève dans le beau travail de M. Payette, une statistique qui l'a renversé: certaine paroisse — très populeuse — semble avoir un nombre extraordinaire de communions? Serait-ce, au contraire de ce qu'a dit son confrère M. l'abbé Alarie, que la surcharge de la population favoriserait la pratique de la communion fréquente? — Eh! non, c'est que, dans ce cas, on a compté au nombre des communions de la paroisse celles d'une communauté et d'un hospice de 6 à 700 âmes, où, en plus, des centaines de religieuses viennent faire des retraites. — Le Père Tourangeau, des Oblats, prend la parole pour signaler au Congrès l'organisation, à l'église dont il est le curé, d'une séance spéciale de confessions d'hommes... les femmes étant exclues. — En deux mots, conclut Monsei-

gneur, ce qui convient, ce qui est nécessaire, c'est de convaincre nos populations et c'est d'enlever autant que possible les obstacles à la communion fréquente, c'est de faciliter par tous les moyens licites et dignes l'accès au banquet eucharistique. Servons le banquet de Jésus à demande, tout est là!

• • •

C'est M. le curé Jasmin, de Sainte-Thérèse, ancien supérieur du séminaire du même nom et chanoine honoraire de l'église cathédrale, qui avait été chargé du second travail à présenter au Congrès. Il traite " de la première communion et de la confession et de la communion des enfants ". M. le rapporteur, dans une étude très fournie et très détaillée, commente le décret *Quam singulari* du 15 juillet 1910, en s'appuyant, il est à peine besoin de le dire, sur les directions diocésaines. N'insistons pas sur cette partie, pourtant fort intéressante et si nettement exposée, du rapport qu'on nous présente. M. Jasmin estime que le décret " libérateur des dernières notions inexactes et des dernières pratiques erronées ", après quelques hésitations, a été chez nous par tous accepté. Donc, aussitôt qu'ils ont l'âge de discrétion, il est entendu que nous admettons les enfants à la communion. Très bien. Mais qui fait le discernement de cet âge de discrétion? Plutôt les maîtres et maîtresses et les prêtres qui visitent les écoles que les parents eux-mêmes, dit M. Jasmin. Et il l'approuve, pourvu qu'à l'occasion les parents sachent bien qu'ils restent responsables, et que du reste on veille à ce que l'instituteur ou l'institutrice ne se montre pas trop sévère.—Il semble, après enquête, que la lère communion se fait plutôt par groupes, ce que la discipline diocésaine paraît favoriser. On prépare mieux d'ailleurs un groupe d'enfants qu'un enfant isolé. C'est aussi un moyen plus facile

de *contrôle* pour le curé.—Mais cela expose peut-être à donner à la 1^{re} communion un caractère de solennité qui ne paraît pas dans l'esprit du décret? — Il y a une solennité qu'on peut admettre, répond le rapporteur, celle qui est strictement religieuse et rejette absolument le luxe, les insignes pompeux, les cadeaux de prix, les décorations ou les sermons à effet, etc. Mais le jour de la 1^{ère} communion reste le plus beau jour de la vie, les parents peuvent venir communier avec leurs enfants, et, un peu d'émotion, pourvu qu'elle soit pieuse, ne nuira pas à la ferveur de l'enfant. — M. le rapporteur continue à commenter le décret *Quam Singulari* pour ce qui concerne la pratique à suivre dans la confession et la communion des enfants. Pour la communion fréquente, avec l'état de grâce, le Saint-Père demande l'intention droite. La routine est à redouter. Convient-il alors de favoriser les communions collectives à dates fixes? Il paraît bien difficile, surtout dans les paroisses populeuses, d'entraîner autrement les enfants.—Beaucoup ont coutume de confesser les enfants pour le 1^{er} vendredi, et, nécessairement, quand on a à entendre des centaines d'enfants, il faut se presser. M. le rapporteur croit qu'on devrait surtout tendre à la communion du dimanche, sans exclure celle du vendredi. Il estime qu'il vaudrait mieux confesser les enfants par groupes, de façon à ce que le même groupe ne se présente collectivement qu'une fois par trois semaines, ou même par mois, en laissant bien entendu à chacun, isolément, de se présenter chaque fois qu'il a une inquiétude de conscience, et en autorisant, cela va sans dire, en exhortant même à la communion fréquente et quotidienne. Les confessions entendues moins souvent et mieux entendues, voilà ce qui paraît plus pratique. —Autre question délicate: convient-il d'absoudre le petit enfant chaque fois qu'il se présente? Evidemment chaque fois qu'il y a péché, surtout péché grave. Mais dans le doute? Le

rapporteur penche pour l'absolution sous condition, de peur qu'en l'excitant à la contrition pour des fautes qui n'en sont pas on ne fausse la conscience de l'enfant. — D'ailleurs il ne voit pas d'inconvénient à admettre les petits enfants à la communion chaque dimanche, plusieurs fois la semaine, même tous les jours, en ne les confessant qu'une fois par trois semaines ou par mois, du moment qu'ils savent d'ailleurs qu'ils peuvent, s'ils ont une inquiétude, se présenter quand ils le veulent au saint tribunal. — M. le chanoine conclut par ce vœu : " Que le zèle des prêtres se porte à faire communier les enfants aussi jeunes que possible ; à bien entendre les confessions des enfants pour mieux les prémunir contre les dangers de la vie ; à préparer avec les enfants d'aujourd'hui une génération de chrétiens qui aient contracté la bonne habitude de communier fréquemment et particulièrement de sanctifier le dimanche par la communion comme par la messe ; et que, pour arriver à cette triple fin, on favorise, pour les chers enfants, la confrérie du Très Saint-Sacrement. "

Voilà, bien imparfaitement résumé, le beau travail, de si grande portée pratique, présenté au Congrès par le distingué théologien qu'est M. le curé de Sainte-Thérèse. — Monseigneur félicite le rapporteur et demande les avis des congressistes. — M. le chanoine Savaria propose un cas de conscience intéressant, dont la solution d'ailleurs paraît facile. — Monseigneur rappelle qu'à Rome il a vu ainsi des communions par groupes de 15 ou 20 enfants. — M. le curé Desrosiers, de Saint-Pierre-aux-Liens, soulève des difficultés de pratique incontestables. Comment, avec toutes nos messes, amener les enfants à communier le dimanche ? Doivent-ils rester à jeun jusqu'à leur messe — dite des enfants — (si commode pour leur faciliter l'assistance dominicale et qui est généralement tardive, à 8 heures ou à 9 heures), ou bien faut-il les faire revenir ;

et les enfants de chœur dont on a besoin à la grand'messe ?— On lui répond que cela dépend de tant de circonstances que c'est à chaque curé de faire pour le mieux.—M. l'abbé Labrosse, de Saint-Sulpice, insiste pour qu'on trouve le moyen, en revenant sur les péchés de la vie passée par exemple, d'absoudre toujours.—M. l'abbé Maurice, vice-principal de l'Ecole Normale, demande au rapporteur de relire un texte important de son rapport.—M. l'abbé DeLamirande, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, exprime l'opinion, qui paraît très généralement admise par les congressistes, qu'il ne faudrait pourtant pas sacrifier la communion du 1er vendredi, si heureusement dans les coutumes du diocèse et qui a fait déjà tant de bien.—Monseigneur recommande l'action de grâces, faite si possible par le prêtre avec et pour les enfants.—M. l'abbé St-Denis, le rubriciste que tous connaissent, remarque que, pour le gain des indulgences, certaines prières doivent être dites par tous et non par un seul pour tous. — Enfin le Père Lault propose un voeu recommandant les congrès régionaux. — Et Mgr l'archevêque lève la séance.

• • •

La première séance, l'après-midi du premier jour, s'ouvre à 2.30 heures. M. l'abbé Richard, prêtre de Saint-Sulpice, qui exerce le ministère à Saint-Jacques de Montréal depuis plusieurs années, présente un travail sur " l'organisation des catéchismes ". C'est un sujet, on le comprend, très pratique et plutôt difficile à traiter de façon à rencontrer toutes les vues. Mais qu'à cela ne tienne. Il semble qu'il y a une remarque, venue de Monseigneur au cours du débat qui allait suivre, qui domine toute la question. Le pape a restauré la doctrine sur la sainte communion et sur l'enseignement de la religion, en y apportant des précisions d'ordre général, qui

s'imposent à tous, c'est évident. Sa Sainteté cependant laisse aux évêques de déterminer, selon les besoins locaux, les directions à suivre, et ces directions obligent, c'est encore très sûr. Mais aussi, à leur tour, nos évêques ne sont pas sans compter sur l'initiative et le zèle des curés et de leurs assistants pour la mise en oeuvre des moyens à prendre afin d'observer la discipline restaurée et de suivre les directions données. A droite ou à gauche, en ville ou à la campagne, là où il n'y a qu'un prêtre et là où l'on est six ou sept ou même quinze ou vingt, il va sans dire qu'on ne saurait procéder partout d'une manière identique. Le point fondamental, c'est qu'il faut trouver moyen d'enseigner le catéchisme aux enfants durant l'année scolaire, et de l'enseigner vraiment. Il m'a paru, à un mouvement de l'assemblée dans la discussion courtoise qui suivit la lecture du travail de M. l'abbé Richard, que personne d'ailleurs ne songeait à s'en remettre aux mois des vacances.

Dans une première partie, un peu chargée, le très zélé catéchiste qu'est M. l'abbé Richard — un ancien soldat de France dont le verbe claironne brillamment — expose le besoin que nous avons, au Canada comme ailleurs, de l'enseignement catéchistique. Tout le monde en est convaincu, passons. Nous avons deux moyens d'instruire, continue M. Richard : le sermon et le catéchisme, c'est-à-dire, explique-t-il joliment, le pain pour les adultes et le lait pour les enfants. Donc ce que le lait est à la nourriture du corps de l'enfant, le catéchisme l'est à celle de son âme. En général, au Canada, nos maîtres et maîtresses sont chrétiens, les laïques comme les religieux, et c'est une grâce du ciel. Le rôle indirect du prêtre sera de les stimuler. Mais, en outre, c'est l'ordre du pape, le prêtre lui-même doit se faire catéchiste. M. Richard rappelle le texte de la lettre du Saint-Père et les directions de Mgr l'archevêque.

Il note ensuite que par les réponses qu'il a reçues au questionnaire qu'il avait adressé aux confrères du diocèse il y a quelques semaines, il constate que notre clergé s'est vraiment mis à l'oeuvre plus que jamais.—Pourtant plusieurs correspondants soulèvent des difficultés.—M. le rapporteur entre alors dans des détails fort intéressants, que nous ne pouvons ici qu'indiquer, sur la façon dont on divise les enfants par catégories, en préparants ou en persévérants, selon que le prêtre les visite plus ou moins souvent, selon que l'on fait réciter le mot à mot ou que l'on interroge surtout pour savoir si les enfants comprennent.—Ce qu'il faut éviter à tout prix en cela, dit M. Richard, c'est la monotonie, et il énumère les industries auxquelles on a recours, les félicitations ou les silences, les récompenses ou les punitions, les bons points ou les mauvaises notes, les concours entre élèves, entre classes, ou même entre écoles, enfin les diplômes et les brevets... Quelqu'un a même proposé un concours dans tout le diocèse? — M. l'abbé Richard remarque qu'on désire un texte pour les tout petits... qu'on voudrait un catéchisme plus simple que l'actuel... que les maîtres et maîtresses, en plusieurs endroits, s'attachent peut-être trop à la lettre et pas assez à l'explication du catéchisme. Enfin, l'expérimenté rapporteur en vient à ses propres propositions qu'il classe lui-même en quatre points: 1o Plus d'uniformité dans nos catéchismes; 2o Division de nos enfants par groupes distincts; 3o Un catéchisme (d'au moins trois quarts d'heure) tous les dimanches à tous les enfants, suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement; 4o Moyens divers enfin de bien faire le catéchisme, en le préparant, en usant de comparaisons—comme jadis Jésus des paraboles, en récompensant l'application par des félicitations, des notes, des bons points, des images, des diplômes etc... Et ainsi, termine M. l'abbé Richard, ayant comme saint Paul fait notre devoir pour l'oeuvre de Dieu, nous

pourrons comme lui aspirer à la couronne que réserve à tous les méritants le juste juge — *justus judex*.

Cette revue rapide du travail si consciencieusement élaboré de M. l'abbé Richard est bien incomplète et j'ai peur qu'elle ne lui rende guère justice. Ce qui est certain, c'est que l'éloquent rapporteur, car il est éloquent, fut écouté avec un vif intérêt. Monseigneur, en le félicitant, rappelle ce que nous avons dit plus haut au sujet de la marge laissée à chacun pour la pratique des directions à suivre et il annonce qu'au Concile Plénier de Québec (1909) une commission d'évêques a été nommée pour voir à la rédaction d'un nouveau texte de catéchisme. — M. le curé Jasmin, qui semble désirer ardemment des directions très précises — c'est un homme savant et expérimenté, mais c'est un jeune curé — se demande si, en faisant venir les enfants de trois années (ceux qui communient cette année, ceux qui ont communie l'an passé et l'année d'avant) pendant quatre semaines, on ne risque pas de rendre plus ou moins désertes les écoles des rangs et comment il convient de parer à cet inconvénient ? — C'est ici qu'il faudrait peut-être redire qu'il n'est pas bon de trop presser les choses. La lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie. Mais la direction épiscopale est là, qui précise la volonté pontificale, nul ne saurait l'ignorer. A l'impossible, personne n'est tenu, soit ; mais il faut faire son possible. — M. l'abbé Girod, de Saint-Sulpice, suggère très doucement qu'il importe de rendre les catéchismes intéressants et variés, et que, à l'exemple de Mgr Dupanloup, on serait bien avisé en y faisant chanter des cantiques. Il parle d'histoire sainte, d'histoire de l'Eglise, de liturgie... Et vraiment, c'est beaucoup, beaucoup de choses, que l'excellent M. Girod demande qu'on enseigne. Ce qu'il veut, on le sent, c'est que le catéchiste sache lui-même tout cela pour s'en inspirer au bon mo-

ment. . . — Mais la vraie question, insiste Monseigneur, c'est de savoir comment s'y prendre pour atteindre les enfants. — M. le curé Desrosiers, au risque de faire quelque brèche à sa modestie, mais avec une bonne intention évidente et qui le justifie amplement, nous expose ce qu'il a fait à Sainte-Marguerite, où il a parfaitement réussi à donner une heure de catéchisme tous les dimanches. — M. le curé Baillargé, sous prétexte de parler des groupes à former pour les catéchismes, revient à l'histoire sainte. C'est l'homme d'une idée et c'est un brave! Au fond, il a raison: si l'on connaissait mieux Notre-Seigneur, d'une façon plus vivante! — Mais Monseigneur ramène l'assemblée au sujet pratique par excellence: comment atteindre les enfants, les tout petits surtout? — Deux curés, qui comptent déjà parmi les anciens, M. Corbeil, de Saint-Joseph, et M. Brisset, de la Côte Saint-Paul, donnent deux réponses qui se complètent: c'est par la mère qu'on atteint l'enfant, dit l'un; et c'est par la "congrégation" ou la "confrérie" qu'on atteint la mère, ajoute l'autre. — M. l'abbé Dupaigne, de Saint-Sulpice, propose qu'on utilise davantage les catéchismes en images, et il évoque un touchant souvenir de la "chambre à jouer" où il apprit tout enfant ses premières leçons de religion. — C'est bien cela, conclut Monseigneur, qui signale au passage le récent *Catéchisme des Dames de la Congrégation*, instruisons les mères pour qu'elles catéchisent leurs petits enfants; utilisons pour cela nos réunions de "congrégation", procurons aux mères de bons petits manuels, sans oublier les images; et que ces mères qui ont jusqu'ici enseigné surtout la pratique de la religion à leurs chers enfants, leur apprennent désormais de plus en plus la doctrine elle-même — ce que d'ailleurs chaque prêtre, dans la mesure du possible, s'efforcera de compléter. — Et Sa Grandeur lève la séance pour un quart d'heure.

* * *

Jésus dans l'Eucharistie se cache, il s'immole et il se donne ; par l'Eucharistie le prêtre doit apprendre à se cacher, à s'immoler, à se donner. — Voilà, en deux lignes, tout le discours du vénéré M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice. M. le Supérieur avait en effet accepté, pour le succès et l'honneur du Congrès, de parler à ce clergé de Montréal qu'il aime, après s'y être dévoué depuis plus de trente ans ; et jamais, me semble-t-il, il ne lui a parlé avec plus d'émotion communicative. L'Eucharistie modèle du prêtre, quel sujet traité par un tel homme ! Si la voix de M. le Supérieur paraît un peu tombée, son ardeur ne s'éteint pas, et c'est toujours la grande éloquence, la vraie, qui jaillit de son cœur. Personne, des trois cents prêtres qui étaient là, n'oubliera jamais, je pense, cette heure solennelle du premier congrès sacerdotal de Montréal, où le vieux maître, tant admiré et tant aimé, nous parla de " la sanctification personnelle du prêtre par l'Eucharistie ".

Jésus dans l'Eucharistie, nous dit-il, est une manne cachée, et il nous cite une très belle page de Pascal... " Dieu est demeuré caché sous le voile de la nature qui le couvre jusqu'à l'Incarnation, et, quand il a fallu qu'il ait paru, il s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité... Et enfin, quand il a voulu... demeurer avec les hommes jusqu'à son dernier avènement, il a choisi d'y demeurer dans le plus étrange et dans le plus obscur secret de tous... les espèces de l'Eucharistie... " Et la citation se continue qui dit comment cette *manne cachée* (S. Jean), ce *Dieu caché* (Isaïe), c'est, en un dernier secret, le Dieu de l'Eucharistie. Or, si les infidèles ont pu pénétrer le voile de la nature qui couvre Dieu et si les chrétiens hérétiques peuvent encore à travers l'humanité du Christ, connaître Dieu, seuls les catholiques le reconnaissent sous les espèces

du pain. “ Il n’y a que nous que Dieu éclaire jusque là! ”— Jésus se cache! En effet, l’Eglise l’enferme dans un tabernacle, au fond d’un ciboire, sous un couvercle que recouvre encore un voile. Jésus est là prisonnier, et ce prisonnier, prêtres, nous en sommes, non pas les géoliers, mais les gardiens!— Y pensons-nous, quand nous passons devant l’autel, quand nous le saluons? N’est-il pas devenu pour nous, à cause de l’habitude, comme quelque chose de quotidien, que nous ne vénérons plus suffisamment?—Et M. le Supérieur recommande la visite au Saint-Sacrement tous les jours: un petit quart d’heure, soit; mais un plein quart d’heure! — Il évoque le bel exemple de saint Dominique allant s’appuyer la tête sur la balustrade du chœur, pour y oublier ses fatigues dans la contemplation du Dieu de l’Hostie. — Et puis, voici la leçon. Jésus, par son exemple, nous invite à nous cacher. Nous cachons-nous assez? Il y a des visites nécessaires; mais n’y en a-t-il pas aussi qui nous absorbent trop? Ne sommes-nous pas susceptibles parfois? Ne nous recherchons-nous pas nous-mêmes? Selon le mot d’un pieux sulpicien (M. Renaudet), nous ne sommes pas d’abord des professeurs de faculté, mais bien des frères ignorants de la théologie et de la religion. Le plus grand bien pour le prêtre, c’est de catéchiser les petits enfants... et les grands. Pour les humbles, le divin est partout à sa place. Soyons humbles, cachons-nous dans l’amour de l’Eucharistie pour prêcher simplement Jésus.

Jésus se cache dans l’Eucharistie, et aussi il s’immole. Il ne se cache que pour mieux s’immoler. Qu’est-ce que l’immolation sinon un sacrifice, et la rédemption n’est-ce pas un sacrifice, et la messe n’est-ce pas le drame du calvaire renouvelé? — Rien de plus grand dans le monde que le Christ Jésus, mais rien de plus grand non plus dans Jésus-Christ que son

sacrifice, ce sacrifice que nous, prêtres, nous renouvelons sans cesse. — Sans doute nous en sommes convaincus, mais vivons-nous de cette conviction ? Comment nous préparons-nous à célébrer ? Comme Aman, le ministre d'Assuérus, mais dans un sens plus élevé, pensons-nous que *demain nous mangerons avec le roi* ? Éprouvons-nous que tous les jours nous sommes admis à l'entretien le plus intime avec le meilleur et le plus aimant des pères ? La ferveur sensible passe, mais ne faut-il pas la goûter autant qu'il est possible ? — Et voici maintenant une page de Gratry. Le germe posé dans notre esprit et dans notre cœur se développe par nos travaux, nos efforts, et surtout par une sorte de fermentation sourde qui se fait en nous sans nous. . . Comme la terre, notre âme fructifie d'elle-même. Le savons-nous ? Le sentons-nous ? — Comment, la veille, nous préparons-nous au sacrifice de chaque matin ? Que de veillées dissipantes ! Que de soirées prodiguées ! Que de lectures moins sanctifiantes et même frivoles ! — Quand Jésus est mort, l'on s'est pieusement demandé s'il n'avait pas en vue le crucifix, qui serait plus tard l'objet d'un culte si ardent parce qu'il est son image. Il est sûr qu'il se voyait lui-même. Dans la messe n'avons-nous pas le Sauveur vivant de sa mort même ? N'est-il pas là le pur froment de nos âmes, et notre dernière messe comme notre première ne devrait-elle pas être un acte d'ardente ferveur ? — Savons-nous nous sacrifier, pour mieux nous unir au divin sacrificateur ? Prodiges du sang du Christ, ne serions-nous pas avares du nôtre ? — C'est en nous-mêmes qu'il faut trouver la matière du sacrifice qui nous unit moins mal au divin sacrificateur. Notre conscience doit être son autel. Où est notre rêve d'adolescent ? . . . Et les petits oiseaux offerts au Temple au jour de la Présentation, et saint Ignace heureux d'être broyé comme un froment sous la dent des fauves, et Marguerite-Marie enviant le cierge qui brûle à

l'autel... nous sont proposés comme des modèles. Au fond, le sacrifice, c'est la rupture de l'obstacle à la vie, à la vraie vie.— Et qu'est-ce donc que nous devons ainsi sacrifier? Notre intelligence, par l'attachement à la doctrine romaine... Notre coeur, par la vigilance sur nos tendances naturelles, et l'orateur cite le mot profond de saint Augustin — qu'on n'ose pas traduire, mais qu'il faut retenir et méditer: *Si quid praeter Deum, non propter Deum, amatur, non caste amatur!*... Notre volonté aussi, par l'obéissance sincère et vraie.

Enfin, Jésus s'immole dans l'Eucharistie pour se donner davantage, et c'est par ses prêtres qu'il se donne. Le prêtre, en tant que prêtre, est l'homme des autres aussi bien que l'homme de Dieu. Le berger n'est vraiment berger qu'en autant qu'il garde ses brebis. — Vous donnez Dieu, vénérés confrères, s'écrie M. Lecoq, vous donnez Dieu, on l'a dit ce matin, des milliers et des milliers de fois. Et vous n'êtes qu'un moment dans la vie des peuples, et vous n'êtes qu'un point de l'univers! Pensez donc au nombre de communions qui ont été données depuis la Cène jusqu'à nos jours et jusqu'à nous! Vous êtes les Joseph qui tenez constamment ouverts, et vous le devez, les greniers de Dieu, et c'est, chaque fois, Dieu lui-même que vous donnez! Oh! oui Dieu se donne, Jésus se donne, et c'est par vous qu'il se donne! Mais, en même temps, il faut nous donner nous-mêmes, comme il faut nous cacher, comme il faut nous immoler. Le savons-nous assez? — Le temps, a dit Franklin, c'est l'étoffe dont la vie est faite. Eh! bien, prêtres du Christ, en face de nos redoutables devoirs comment tissons-nous la trame de notre vie? — Que d'occupations oiseuses peut-être? — Et pourtant, il faudrait nous donner, par l'étude, par le dévouement aux âmes; jamais en vue d'un salaire, nous ne sommes pas des mercenaires, mais des fils d'élection....

Je m'arrête, termine M. le Supérieur, en vous laissant sur cette pensée: savoir vous donner aux âmes pour mieux leur donner Notre-Seigneur, et, par conséquent, pour mieux les donner à Dieu. Pour cela, soyez fidèles à la pratique de la visite à Jésus au tabernacle, afin que, l'ayant aimé dans sa vie eucharistique, vous le fassiez aimer aussi, et le suiviez, avec vos fidèles, un jour, dans sa vie glorieuse.

A plusieurs reprises, durant ce beau discours — qu'avec nos notes hâtives, prises à la volée et sous le coup d'une sincère émotion, nous sentons bien avoir hélas! beaucoup déformé — à plusieurs reprises, le vénéré supérieur s'était excusé de nous prendre une heure de notre congrès. — S'il voulait en prendre une autre, dit Monseigneur, après l'avoir remercié, nous la lui donnerions bien volontiers, et l'avantage serait, certes, pour nous. Un pareil discours appelle la réflexion plutôt que la discussion, ajoute encore Monseigneur, il ne nous reste qu'à dire *amen*, et nous le disons tous de plein cœur. Et Sa Grandeur lève la dernière séance de notre première journée du congrès sacerdotal de Montréal.

* * *

Notre rapport, à cause de la richesse des matériaux que nous avons à analyser, nous a conduit trop loin. Il nous faut remettre à la semaine prochaine le compte rendu de notre deuxième journée de congrès. Si long que nous ayons été pourtant, nous sentons bien que nous avons été incomplet. Qu'on nous pardonne nos oublis et nos lacunes. Si nous avions su faire mieux, nous l'aurions voulu, on peut en être sûr.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

1o Petit office de l'Immaculée Conception

La Semaine religieuse aurait-elle l'obligeance de dire si le petit office de l'Immaculée-Conception est enrichi d'indulgence comme l'office ordinaire de la sainte Vierge.

Oui cet office est enrichi d'indulgence. Mais tandis qu'on peut en gagner plusieurs par la récitation de l'office de la sainte Vierge et même une plénière une fois par mois, l'office de l'Immaculée-Conception ne fait gagner qu'une seule indulgence, celle de 300 jours pour chaque récitation de l'office en entier. Ce dernier office n'est donc pas aussi avantageux, au seul point de vue des indulgences. Mais à une personne dont les occupations ne permettent pas de réciter un office plus long, ce dernier est très avantageux au point de vue des hommages qu'il rend au mystère de l'Immaculée-Conception et des grâces que la Sainte-Vierge doit obtenir en retour au pieux fidèle qui le récite.

On attribue le petit office de l'Immaculée-Conception à un religieux franciscain d'Espagne, le P. Bernardin de Busto. C'est à tort qu'on croit le devoir à saint Alphonse de Liguori. Mais ce saint, dès qu'il le connut, se mit à le réciter et y fut fidèle pendant quarante ans. D'après des témoignages aussi nombreux que respectables, la Sainte Vierge lui apparut pour le remercier avec bonté de cette constante pratique. De plus

elle daigna approuver le texte (qui n'avait pas encore été approuvé par l'Église) et lui ordonna de l'écrire, de le répandre et de l'accréditer par son exemple. C'est depuis cette époque que les exemplaires de cet office se sont multipliés. On lui reconnut toujours une grande efficacité pour maintenir les âmes dans la pureté et l'innocence.

Les Religieuses de Marie Réparatrice dont la *Semaine religieuse* a parlé lors de leur arrivée à Montréal, en 1911, puis au mois de décembre dernier, lorsqu'elle se sont établies définitivement sur la rue Mont-Royal, à Outremont, récitent ce petit office chaque jour et propagent cette pratique chez les fidèles qui viennent en contact avec elles.

2o Oraison " de mandato "

Dernièrement la *Semaine religieuse* parlait de cette oraison et affirmait, comme la rubrique d'ailleurs, qu'on l'omettait quand il y avait déjà quatre oraisons *quandocumque in Missa dicendae sint plus quam tres orationes*. Mais elle n'a pas expliqué le reste de cette phrase *a Rubrica eo die praescriptas*. Il s'agit évidemment de toutes les mémoires faites à laudes. Mais que dire du cas où l'on ajoute l'oraison du S. Sacrement, à cause des quarante-heures ?

L'addition de cette oraison est comprise dans l'expression prescrite par la rubrique. Cette expression, en effet, est destinée à écarter les oraisons votives, de dévotion privée que le célébrant peut ajouter aux messes de rite simple, et qui ne sont nullement prescrites par les rubriques, mais seulement permises. Celle du S. Sacrement est prescrite quand le S. Sacrement est exposé, pourvu que le rite de 1e ou de 2e classe ne

s'oppose pas à sa récitation. Il en est de même de l'oraison *Deus, omnium* qu'il faut réciter à l'anniversaire de l'élection et du sacre de l'évêque du lieu, ou, en tout lieu, au jour anniversaire de la création et du couronnement du pape. Ces diverses oraisons sont comptées comme oraisons prescrites par la rubrique, pour ce jour, et, si à leur suite l'oraison prescrite vient en cinquième lieu ou plus loin, on l'omet.

Au contraire l'oraison *Fidelium* ou autre pour quelque défunt qu'on doit ajouter à la messe de certains jours de carême, de vigiles, de quatre-temps, de la férie II des Rogations, où l'on ne peut, d'après les nouvelles rubriques, dire la messe de *Requiem*, ne compte pas parmi les oraisons de rubrique; dans ce cas, l'on ajoute l'oraison *de mandato*, lors même qu'avec l'oraison pour les défunts, elle viendrait en cinquième lieu, vu qu'en réalité elle est censée en quatrième lieu. Par exemple, le 4 mars prochain, si l'on a un honoraire pour les défunts, on dira quand même, selon la rubrique, titre X, n. 2 et 5, la messe de saint Casimir; la 2e oraison sera de férie, la 3e, celle des défunts, la 4e, celle de saint Lucius, la 5e celle *de mandato*.

L'occasion se présente ici de dire que lorsque l'ordinaire a prescrit deux oraisons *de mandato*, par exemple l'une habituelle et l'autre pour un certain temps seulement, et que la première se dit en quatrième lieu, on ne peut pas omettre la seconde qui doit se dire quand même elle vient en cinquième lieu (Décision du 22 mars 1912, XI, citée dans l'ORDO de Montréal, p. III).

J. S.